

« ACTION PUBLIQUE 2022 »



Un programme d'action entièrement tourné contre les services publics et les fonctionnaires

Le Premier ministre a lancé le programme « Action publique 2022 » le 13 octobre 2017. Encore une fois, c'est au nom de formules aux aspects positifs : « améliorer la qualité des services publics », « développer la relation de confiance entre les usagers et les administrations » que le gouvernement entend remettre en cause les fondations mêmes de toute l'architecture républicaine et démocratique édifée depuis la Révolution française de 1789.

EXAGÉRONS-NOUS ?

Emmanuel Macron ne cesse d'affirmer sa détestation des règles collectives, des normes, des statuts, c'est-à-dire de tous les éléments édifés pour mettre en œuvre et assurer l'égalité des droits des citoyens dans le territoire national. Il a osé affirmer, dans une interview à l'hebdomadaire *Le Point* (31 août 2017) : « On a perdu le sel, on est devenu une société

de statuts : le contraire de l'idée même de république ».

Afin de donner un vernis démocratique à ses opérations liquidatrices, Macron-Philippe-Darmanin utilise toute la machine de l'État, tous les médias qui lui sont liés pour dire que ses réformes se font dans le dialogue, dans la « co-construction » avec les principaux intéressés. Ce simulacre de démocratie sociale prétend associer les usagers et

les personnels à l'élaboration d'un programme déjà ficelé (rappelons-nous les concertations pour les ordonnances de liquidation du Code du travail). Le chantier de la « co-construction » repose sur deux fondements : une plateforme numérique de consultation en ligne et une série de rencontres avec les « acteurs » de la société civile.

1

LA PHASE DE « DIAGNOSTIC » ? TROP RAPIDE POUR ÊTRE HONNÊTE !

Pour mettre en œuvre son opération, le gouvernement Macron-Philippe entend mettre en place une phase de pseudo-diagnostic d'octobre 2017 à février 2018, établi par 34 personnalités bien entendu présentées comme « indépendantes ». L'objectif de ces indépendants est, n'en doutons pas, de

confirmer les objectifs gouvernementaux.

Il est d'ailleurs instructif de voir, parmi les 34 personnalités constituant ce think tank macronien qualifié comme « UN COMITÉ INDÉPENDANT POUR PENSER AUTREMENT LA TRANSFORMATION »

→ d'éminents représentants français ou étrangers du patronat et du capitalisme mondial pressés de se gaver du gâteau des services publics : McInnes, de Safran, Stéphane Bremond, de GDF SUEZ EUROPE, Mathilde Lemoine, du groupe ROTHSCHILD, Véronique Bedague-Hamilus du FMI puis de NEXITY...



→ des personnalités politiques étrangères engagées dans leur pays dans les plans de destruction des services et administrations : Enrico Letta homme politique italien qui a mené dans son pays une politique de privatisations massives, Per Molander, haut fonctionnaire suédois et consultant en politiques publiques...

→ des représentants très engagés dans le dépeçage des services publics et dans la mise en concurrence budgétaire et politique des terri-

toires : Pascal Martin, président du Conseil Départemental de Seine-Maritime, et Frédéric Sanchez, président de la métropole Rouen-Normandie...

VOUS AVEZ DIT INDÉPENDANTES ? PAS INDÉPENDANTES DES BANQUES EN TOUT CAS !

Durant ces trois mois, Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics, annonce, pour donner de la crédibilité à l'enquête, qu'il multipliera les visites de terrain.

Sous le vernis du vocabulaire technocratique gouvernemental se cache une nouvelle attaque d'envoie en terre des missions publiques, des politiques publiques, du statut et des services publics mis en œuvre par l'ensemble des acteurs et agents publics.

2

UN VASTE PLAN CONTRE TOUS LES SERVICES PUBLICS

LE PROGRAMME ACTION PUBLIQUE 2022 QUI AURAIT DÛ S'APPELER «PROGRAMME DE RÉDUCTION DES SERVICES PUBLICS» VEUT ALLER TRÈS VITE ET TRÈS LOIN.

Ce programme d'action contre les services publics embrasse l'ensemble des éléments constitutifs du système français d'éducation, de santé, de protection sociale, des services publics (moyens publics, gestion publique, emplois publics pour répondre aux besoins sociaux de l'immense majorité et en en garantissant la continuité et l'égalité d'accès). Emmanuel Macron ne cache pas le but recherché :

«Les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de réduction de la dépense publique impliquent de revoir profondément et

durablement les missions de l'ensemble des acteurs publics que sont l'État, les opérateurs, les collectivités territoriales, les organismes de sécurité sociale.»

Il suffit, pour se convaincre des conclusions attendues de ce simulacre d'enquête, de se rendre sur le forum web «forum-action-publique.gouv.fr» et de repérer parmi les questions posées aux «usagers»

- 5. *Quelle(s) mission(s) actuellement conduite(s) par le service public ne vous semble(nt) plus répondre aux besoins de la société ?*

- 7. *Quelle(s) mission(s) actuellement conduite(s) par le service public pourrai(en)t selon vous être confiée(s) à d'autres acteurs (entreprises, associations, citoyens) ?*

A PEINE ORIENTÉES, CES QUESTIONS !

La stratégie pour parvenir à la destruction du service public est connue. Elle s'appuie sur 3 axes : couper les vivres des administrations publiques, réduire les missions et champs d'intervention publics, casser le statut des fonctionnaires et discréditer la fonction publique et ses agents aux yeux de l'opinion et des usagers. Cette stratégie s'appuie, dans toutes ses directions, sur la mise en concurrence des territoires et l'aggravation de l'inégalité territoriale incarnée dans les formes territoriales.

3

COUPER LES VIVRES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES NATIONALES ET LOCALES

«Le programme action publique 2022» et son comité sont des outils au service du renforcement de la politique d'austérité et de chasse aux dépenses publiques.

À la différence des étapes précédentes sur lesquelles il s'appuie (RGPP, Revue des missions de 2010, Réforme territoriale, REATE, MAP-

TAM, NOTRe...), ce programme concerne TOUS les éléments constitutifs du service public et de la protection sociale fondés sur la solidarité, l'égalité d'accès et la continuité, garantis par l'emploi public.

«L'indépendance» affichée du comité traduit avant tout son indépendance vis-à-vis des valeurs et

principes démocratiques. La vision gouvernementale de l'action publique est exclusivement orientée vers la recherche d'économies ; les propositions des ministères devant prioritairement viser la réduction du périmètre de leur mission, leur transfert à d'autres gestionnaires publics ou privés, ou leur abandon pur et



simple. Dans sa lettre de mission du 26 septembre adressée à ses ministres, Édouard Philippe indiquait en effet que les « réformes structurelles » pourront porter sur le niveau du : « transfert entre collectivités, au secteur privé, voire abandon des missions ».

Quant à la numérisation massive des tâches administratives et leur transfert sur l'utilisateur pour 2022, elle vise avant tout la réduction des emplois et des droits des personnels et a pour objectif, en privant les usagers d'ac-

cès à leurs droits, de faire baisser artificiellement la demande sociale. Le plan d'austérité du quinquennat est en effet déjà connu et il s'applique, sans attendre les préconisations du CAP 22 (voir encadré ci-contre).

Ce comité devra donc faire émerger ce qui légitimera les décisions budgétaires et politiques déjà arrêtées. Quels que soient les débats, le contenu des forums, les décisions sont déjà prises. La méthode Macron dans toute sa splendeur !

4

UNE OPÉRATION DE MISE À MORT DES COMMUNES ET DES DÉPARTEMENTS

Parallèlement au « programme d'action publique 2022 », le gouvernement a introduit une disposition nouvelle dans le budget 2018 concernant les 319 collectivités les plus importantes (régions, départements, EPCI, communes). Désormais, elles devront contractualiser avec le préfet afin de limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an.

En cas de dépassement de ce plafond, les dotations globales de financement attribuées par l'État à la collectivité seraient diminuées dans la proportion du dépassement, dans le cadre d'un principe bonus/malus.

Avec ce mécanisme, l'État se fixe l'objectif de réaliser 16 milliards d'économies supplémentaires sur le

fonctionnement de ces 319 collectivités qui représentent 80 % des dépenses totales de fonctionnement. Dans le même temps, le gouvernement prépare une réforme constitutionnelle dont voici ce que dit le site de l'AMF : « Le projet du gouvernement a été soumis au Conseil d'État », et ce qui en ressort est que la réforme « pourrait permettre à des collectivités d'une même catégorie d'exercer des compétences différentes, ou d'exercer une même compétence de manière différente. » Cette avancée « importante » pourrait modifier en profondeur les rapports des collectivités et de l'État, et des collectivités entre elles, particulièrement si les compétences obligatoires... cessent de l'être.

5

UNE ATTAQUE EN RÈGLE CONTRE LE STATUT ET LES DROITS COLLECTIFS

Après l'offensive contre le Code du travail, c'est à présent le Statut général des fonctionnaires qui est dans la ligne de mire.

Tout cela va alimenter l'offensive en cours sur le temps de travail des fonctionnaires et ne manquera pas de contraindre les collectivités à réduire encore les sites d'accueil au public !

Pour accompagner ses contre-réformes, le gouvernement entend

donner « plus de souplesse aux employeurs ».

« Le programme action publique 2022 » s'inscrit bien dans le programme libéral de la recherche du profit, de la concurrence, de la rentabilité et de la privatisation des biens publics.

« Le programme action publique 2022 » comprend également un

LE PLAN PRÉVOIT D'ORES ET DÉJÀ

→ 60 milliards d'euros d'économie de dépenses publiques

→ des politiques d'exonérations et d'allègements supplémentaires des cotisations sociales et des impôts pour les entreprises et les plus riches (suppression des cotisations sociales au titre des assurances chômage et maladie, transformation du crédit d'impôt pour l'emploi et la compétitivité [CICE] en une baisse pérenne des cotisations sociales, sortie des actifs mobiliers de l'assiette imposable de l'impôt sur la fortune, instauration d'une flat tax sur les revenus mobiliers, diminution du taux de l'impôt sur les sociétés...)

→ la réduction de 3 points de la part des dépenses publiques dans le PIB

→ 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires dont 70 000 Fonction Publique Territoriale.

IL ANNONCE UN DÉSASTRÉ EN TERMES DE SOLIDARITÉ ET DE COHÉSION SOCIALE.

objectif de rénovation du cadre des ressources humaines en offrant aux agents «un environnement de travail modernisé».

Dans le langage libéral, «la rénovation» et la «modernisation» consistent à introduire dans la gestion des personnels des administrations publiques (État, collectivités locales, hôpitaux) et organismes de protection sociale (Sécurité sociale, Pôle Emploi), les méthodes et techniques de gestion du secteur privé issues des méthodes de flexibilité et du Lean management.

Ces méthodes ont pour objectif de faire participer les salariés, notamment les cadres, à la co-gestion de la pénurie du personnel, des économies de moyens, de la réduction de leurs missions de services publics. Elles s'apparentent aux projets d'El Khomri repris par Macron de faire du référendum d'entreprise le vecteur de la co-gestion. Elles s'opposent bien sûr à la reconnaissance du rôle des organisations syndicales et de leurs repré-

sentants, dont la première tâche est de défendre les revendications des salariés en imposant des négociations, ce qui n'est pas compatible avec la «co-construction» de plans d'économies budgétaires!

Les différentes réformes statutaires engagées depuis la fin des années 80 ont tenté de saper les fondements du statut en introduisant ces outils de flexibilité dans le système de gestion de la carrière des fonctionnaires.

Cependant, aujourd'hui, ils veulent aller encore plus loin : c'est l'existence même du Statut qui est menacée, parce que le Statut est incompatible avec les plans de privatisation des services publics. D'ores et déjà, de nouvelles menaces se profilent contre l'existence des concours, des formations initiales...

Sans illusion, la CGT, par l'intermédiaire de son secrétaire général Philippe Martinez, a décidé de rejeter cette opération en refusant d'y participer.

Le forum de l'action publique est un véritable déni de démocratie :

- Il exclut tout processus de négociation en refusant tout débat avec les organisations syndicales représentatives des personnels.
- Il prétend demander aux agents de travailler à des propositions de mesures dont ils seront les premières victimes en affichant clairement l'objectif de les «impliquer pleinement et directement dans la définition et le suivi des transformations». En utilisant la technique du forum numérique, le gouvernement revendique sa volonté de communication unilatérale, en réalité de propagande.

Les positions de la CGT ne sont pas à prendre ou à laisser. C'est pourquoi à travers ce 4 pages, nous avons décidé de vous présenter notre analyse de la contre-révolution en cours contre les services publics et les Statuts.

Au-delà de l'analyse, nous vous invitons à participer à toutes les actions organisées contre l'enfumage gouvernemental pour réaffirmer nos revendications largement exprimées dans les nombreuses luttes locales qui se succèdent avec toujours plus de détermination :

- Arrêt des suppressions de poste
- Aucune mobilité forcée
- Arrêt du processus de réforme territoriale, retrait de toutes les mesures mises en œuvre
- Réengagement financier de l'État à hauteur des besoins, ce qui passe par la mobilisation des moyens finan-

ciers nécessaires au bon fonctionnement des missions publiques des collectivités territoriales et établissements publics dans l'intérêt des usagers

→ Instauration des 32 heures pour réduire le chômage et garantir des conditions de travail respectueuses des agents. En tout état de cause, nous refusons toute augmentation du temps de travail, toute suppression de jours de congés

→ Création massive d'emplois statutaires et réalisation d'un plan de titularisation et de déprécarisation, notamment pour tous les «contrats aidés»

Ces revendications seront développées dans la campagne des élections professionnelles.



J'adhère!

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : Courriel :@.....
 Collectivité employeur :



Fédération CGT des Services publics
 Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
 Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.cgt-servicespublics.fr
 Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode!

